

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin octobre 2018

MAYOTTE

	septembre 2018	octobre 2018 *	Cumul de janvier à		année 2017
			2018 *	2017	
Dossiers déposés	1	0	7	13	17
Décision de recevabilité par les commissions	3	0	8	14	14
-Dossiers recevables	3	0	6	10	10
- Dossiers irrecevables (A)	0	0	2	4	4
Mesures de rétablissement personnel (B)	0	0	1	1	1
- Mesures imposées suite RP sans LJ	0	0	1	1	1
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
Mesures de réaménagement des dettes (C)	1	0	4	6	7
- Plans conventionnels conclus	0	0	0	0	0
• dont plans conclus consistant en un moratoire	0	0	0	0	0
- Mesures avec ou sans effacement	1	0	4	6	7
• dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	0	0	1	1	1
Dossiers clôturés (D)	0	0	4	9	12
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	1	0	11	20	24
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nombre)	0	0	1	1	1
- recommandations homologuées par les juges	0	0	3	1	1

* **provisoire**

En octobre 2018, les commissions ont été saisies de 0 situations de surendettement et en ont traité 0 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 46,2 % sur les dix premiers mois 2018 par rapport aux dix premiers mois 2017 (7 dossiers contre 13 dossiers).

A fin juillet 2018, 13 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 116,7 % sur cette période.